

Subventions septembre 2010

La Neuveville, le 4 octobre 2010

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a répondu favorablement à une demande de subvention du Musée jurassien des arts, à Moutier, qui souhaite améliorer l'accueil du public ainsi que la conservation et la mise en valeur de sa collection. Le CJB recommande au Conseil-exécutif d'octroyer la somme maximale autorisée par la loi, soit 80'000 francs, afin de financer les transformations prévues.

Le CJB a également accordé un soutien de 38'000 francs à un projet d'envergure de l'Ensemble vocal d'Erguël. La Bibliothèque de Saint-Imier touche pour sa part une subvention annuelle de 33'000 francs. Le projet Interreg Evidanse, dont le lancement a été annoncé le 1^{er} octobre dernier, sera cofinancé par le CJB, qui versera 52'000 francs sur trois ans.

Dans le domaine sportif, le CJB affectera une somme totale de 10'000 francs pour des adaptations de la patinoire de Saint-Imier aux exigences de la 1^{ère} ligue de hockey sur glace et à la rénovation des vestiaires. Des subventions sont également versées au Hockey-club Tramelan, ainsi qu'aux clubs cyclistes de Perrefitte, Moutier et Tramelan pour l'achat de matériel ou l'organisation de manifestations.

Le CJB participera aussi à la construction d'une place de jeux à Bellelay, à hauteur d'environ 5'000 francs

Le CJB a accordé dans sa séance du 29 septembre 2010 des subventions pour un montant total de 290'000 francs.

Informations

Secrétariat général du CJB : 032 / 493 70 73